

L'engagisme se développe à partir du moment où la traite (c'est-à-dire le commerce et le transport des esclaves) est abolie en 1817. On tente l'expérience de faire venir des engagés du Sud de l'Inde vers 1828. Cette immigration va se terminer très vite, car les Indiens libres n'acceptent pas de se faire traiter comme des esclaves. Cette immigration sera lancée à nouveau en 1848 et les Indiens qui immigreront à La Réunion jusqu'en 1860 (on estime leur nombre à 37.000) viennent officiellement des comptoirs français et de leur plein gré. La réalité est en fait souvent bien différente. Quant aux Africains qui débarquent ici, ils

Le décret Schoelcher et ses conséquences

CONFÉRENCE

Cycle de conférences d'Histoire et de Théorie du droit

7 mars 2019
18h

Salle des conseils
Faculté de droit et d'économie

Intervenante

Delphine Connes
Maître de conférence en histoire du droit
Université de La Réunion

Contact

Anissa Hachemi
Professeure de droit public
Université de La Réunion